L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEISSE & Co., Rue de Chartres No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 3 SEPTEMBRE 1861.

G. P. WEISSE, R. LIMET, G. DUFOUR, P. HARDY — Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans, MARDI MATIN, 3 SEPTEMBRE.

Ventes à l'enchère de ce jour.

Par H. Samuel, 48, Vieille Levée, quelques meubles et chevaux.

La situation.

Nous voici arrivés au premier septembre, à l'ouverture de la saison commerciale 1861-1862, et nous sommes toujours dans la même incertitude qu'il y a trois mois au sujet du résultat. D'après une déclaration récente, publiée dans les journaux du Nord, nulle voie de conciliation officiel de laquelle nous n'avons encore connaissance, le gouvernement fédéral ne songerait ni à recevoir les droits de douane à bord des navires, ni à ébolir les ports d'entrée du Sud. Son intention, au contraire, serait de persévérer dans le système du blocus et le rendant plus efficace.

Actuellement, suivant le *World*, journal républicain de New York, les escadres de blocus comprennent quarante-six navires de toute classe, portant en tonnage 200 canons. Le *World* annonce que cent-cinq-quatre nouveaux bâtiments portant 240 canons vont être ajoutés à ces escadres, ce qui portera les forces navales employées au blocus des côtes du Sud à cent bâtiments portant 535 canons. Les côtes du Sud ayant trois mille milles de circuit (et ne tenant pas compte des sinuosités du rivage) il en résulte que si les navires étaient répartis à égale distance, chacun d'eux aurait trente milles à surveiller. Mais comme l'entrée des grands ports et principalement des bouches du Mississippi exige la concentration de plusieurs navires sur un même point, il arrivera que la surveillance sera nécessairement nulle par une grande partie des côtes.

C'est pour remédier à cette humiliante que les Fédéraux veut tenter d'occuper certains points qui dominent l'entrée des passes et des détroits et abandonner sur certaines côtes. L'expédition du général Butler est un premier essai dans cette voie, et est aussi m'a malheureusement que trop bien réussi. Beaufort les côtes de la Caroline du Nord et les deux îlques de rochers dont l'angle de jonction ferme le port Matteras s'étaient deux nappes d'eau qu'on appelle les baies d'Albemarle et de Pâmlico. Ces nappes d'eau se communiquent avec l'océan que par trois petits détroits dont l'entrée se trouvait défendue par les forts que le général Butler a capturés. Voilà donc ces deux baies, qui servaient de refuge aux corsaires du Sud et à leurs prises, fermées hermétiquement pour nous, et comme elles s'étendent sur la moitié des côtes de la Caroline du Sud, il sera facile aux Fédéraux de rendre le blocus efficace par la simple occupation des forts.

Il est plusieurs points sur les côtes du Sud dont la possession mettrait les fédéraux à même de bloquer soit des baies importantes, soit l'entrée des fleuves, soit les communications entre deux ports du Sud par la voie des passes qui s'étendent entre le rivage et les îles formant une sorte de ceinture extérieure au continent. Pour ne citer qu'un exemple la prise de l'île aux Vaisseaux interrompait toute communication par eau entre la Mobile et la Nouvelle-Orléans. L'occupation de la tête des passes du Mississippi, de l'île Tybee à l'entrée de la Savannah économiserait à l'ennemi l'emploi de plusieurs navires. Tel est à n'en pas douter le but vers lequel tendent en ce moment ses efforts.

A un autre point de vue le gouvernement fédéral doitre prendre pied dans le plus grand nombre possible d'Etats du Sud, afin d'avoir un prétexte pour s'opposer à la reconnaissance de la Confédération. N'eût-il qu'un îlot ou un rocher dans chaque Etat, il y placera un collecteur de douanes et se prévaudra qu'il possède encore une partie du territoire. S'il parvenait à faire un ou deux établissements importants comme le sont ceux de l'île Tortugas, de Key West et de Pickens il y établirait un base d'opérations pour y concentrer des forces destinées, à un moment donné, à envahir les Etats riverains du golfe du Mexique.

Il va falloir que les Etats du Sud se mettent en mesure de faire face aux attaques projetées, et que s'il est difficile de savoir où l'ennemi dirigera son coup, il sera nécessaire de multiplier les forces afin de ne laisser aucun point sans défenseur. La distribution du matériel d'armement et des munitions dans la mesure en réquisition toutes les ressources de ce genre, et le devoir des gouverneurs d'Etat et des commandants militaires est de faire appel aux contributions volontaires et à l'initiative privée si les moyens leur manquent pour mettre les côtes en état d'offrir une résistance sérieuse à l'ennemi. Les allocations faites par le Congrès vont permettre d'accroître dans une certaine mesure les ressources de détense intérieure.

Mais en admettant que la défense soit heureuse et que l'ennemi échoue dans ses attaques, nous n'en sommes pas plus avancés quant à la question de blocus. On en est toujours réduit à compter sur une intervention des puissances étrangères. Sous ce rapport, notre souvenir est resté le même, bien que nous ayons fervé d'avouer qu'elle n'est basée que sur des conjectures et des probabilités. Si l'Angleterre et la France ont décidé de lever le blocus à un moment donné, c'est-à-dire dès qu'elles auront devant les ports du Sud des forces suffisantes pour faire respecter leur décision, il nous semble que pour donner à cette mesure une portée utile il eût fallu aviser en temps opportun leurs nationaux de l'époque de l'ouverture des ports, afin qu'on pût faire partir à l'avance de Liverpool, ou Havre, des navires chargés de marchandises en même sur lest pour venir chercher les cotons du Sud. Or, avez une rumeur assez vague qui annonce que des navires sont en charge au Havre à destination de la Nouvelle-Orléans, nous ne savons à quoi nous en tenir.

Pourquoi ces secondes anglaise et française dont on a énoncé les forces, tardent elles tant à paraître? Ceci ce que nous ignorons. Si le télégraphe de la Balize nous annonçait aujourd'hui plus d'une fois au jour, il nous faudrait chaque matin pour demander si l'on ne voit rien venir. A défaut de lumières de ce côté, n'avons encore mieux consulter l'horizon du côté de Washington et prêter l'oreille au bruit présent sortir d'un grand événement dont l'influence bien qu'indirecte n'en sera pas moins prompte et puissante sur la question si difficile à résoudre du blocus.

La presse française et la bataille de Manassas.

Nous donnons à nos lecteurs, en résumé, l'opinion de quelques uns des journaux parisiens sur la victoire des Confédérés à Manassas. On verra que les journaux libéraux, la *Presse* et le *Siècle* persistent dans leur inexorable illusion au sujet des nègres, et des sentiments qui guident la politique du Nord.

La *Presse* s'exprime ainsi:

Le moment est venu pour le Nord de compendre que la question entre lui et le Sud n'a que deux conclusions: une séparation à l'amiable ou l'abolition de l'esclavage. Annoncée avec autant d'éclat que possible, cette mesure ferait de tous les noirs des alliés du Nord, et donnerait à la guerre un objet moral digne des immenses sacrifices qu'elle coûtera ... Si le Sud est battu, il deviendra nécessaire de le traiter en province conquise, de le débarrasser de ses droits souverains et de supprimer les Etats comme de simples territoires, comme M. Baker, de l'Oregon, l'a dit au Congrès. Mais alors l'Union cesserait d'être l'Union et deviendra le gouvernement du sabre.

La *Presse* n'ajoute pas en vertu de quel droit le Nord appliquerait aux Etats souverains du Sud ce gouvernement de sabre; pour un journal libéral c'est une singulière logique.

Le *Siècle* exprime et cherche à encourager un axiome du *Nord*. Ce journal a sur l'Amérique des notions de l'autre monde. Voici des passages de son article:

La défaite que le Nord vient de subir n'aura pas ébranlé le courage et la fidélité du peuple de Lincoln et dans la disposition de l'armée publique. Elle contribuera, au contraire, à accumuler un plus grand nombre de ses ressources et de son peuple. L'Angleterre, bien qu'elle en ait, en résulte, en même temps, un sentiment de surprendre par la guerre, mais non pas de lui-même et les jugeant qu'en résumant, en laissant quelquefois